

## Mode de qualification pour les Championnats Suisse Mondioring, le Championnat du monde et le Grand Prix

### Championnat Suisse

- Première condition de participation au Champ. Suisse, le chien doit avoir réussi un concours en catégorie 3.
- Si le nombre maximum de 25 chiens pour le championnat suisse est dépassé, ce sont les membres d'équipe nationale de l'année passée, inclus les chiens remplaçants qui sont sélectionnés en premier, et ensuite les chiens avec les 2 meilleurs résultats depuis le fin du délai d'inscription du championnat suisse de l'année passée.
- Un chien avec un carnet de travail vert peut participer au champ. Suisse. Cependant, il ne pourra pas être champion suisse.

### Championnat du Monde

- La participation au Championnat suisse et au moins 2 concours au niveau 3 en Suisse entre en ligne de compte pour la qualification.
- Un concours à l'étranger peut être pris en compte pour remplacer un concours en Suisse.
- La période de qualification commence le 16 Août et se termine le 15 Août.
- Pour se qualifier, les 3 meilleurs résultats de concours sont comptabilisés.
- En cas d'égalité :
  - L'équipe avec le plus haut pointage dans un concours, sera pris en compte.
  - Deuxièmement, le score total plus élevé dans le travail de défense.
  - Enfin le plus jeune chien obtient la préférence.

### Grand Prix

- Les règles de la qualification pour le Grand Prix correspondent à celles du championnat du monde, sauf que la participation au Championnat Suisse est remplacée par une participation au Grand Prix de Suisse. La période de qualification est la même que pour le Champ. du Monde

**Commission Techniques des Chiens d'Utilité et  
Sports de la SCS**

Fritz Mauerhofer

Martina Preiser

## Règles générales applicables au mode de qualification Mondioring Champ. Suisse, Champ. du monde et Grand Prix

- Un conducteur et le chien (une équipe) entre en considération pour la participation au Champ. Suisse, Champ. du Monde et au GP.
- Le conducteur doit, au moment de Champ. Suisse, être domicilié en Suisse et membre d'une section SCS.
- Le concours de qualification niveau 3 pour le Champ. Suisse ne doit pas être fait après le fin du délai d'inscription du Champ. Suisse l'année passée. Mais en cas que plus que 25 chiens sont inscrit, la date sera considérée.
- Les membres d'équipe nationale de l'année passée inclus les chiens de remplacement sont directement qualifiés pour le Champ. Suisse.
- Le chien a besoin pour le Champ du monde d'un carnet rouge suisse et de se conformer aux exigences de Mondioring-PO FCI.
- Il est possible de se qualifier, avec un chien pour le Champ du Monde et un autre chien pour le Grand Prix. Lorsque la participation au concours (WM et GP), il appartient au conducteur de s'arranger pour les passages sur le terrain. L'organisateur ne peut pas être tenu responsable pour la coordination des passages.
- Le nombre minimum de participants dans tous concours comptant pour la qualification, est de 5 équipes dans même niveau (1, 2, 3). En cas des concours en étrangers le conducteurs est obligé de prouver le nombre de participants par un classement ou une inscription dans le livret de travail. En cas ou nous recevions pas assez candidatures avec des concours avec 5 participants par niveau, nous compterons d'abord les résultats des concours avec le plus grand nombre total de participants pour tous les niveaux. Il est du ressort du conducteur de prouver le nombre.
- Dans toutes catégories comptent les concours avec un juge et 2 hommes d'assistance brevetés. (Le règlement pour les hommes d'assistances en Suisse sera adapté, le mode reconnu par la CTUS sera accepté pour le mode de sélection du Mondioring.)
- Les juges et les hommes d'assistance ne peuvent pas être identiques dans les concours comptant pour la qualification. Une variation suffit.
- Les résultats obtenus à l'étranger sont à annoncer au contrôleur de la CTUS, accompagné des pièces justificatives telles que la liste des participants et le classement.
- Le nombre de participants pour la Suisse au Champ. du Monde et au Grand Prix est décidé principalement par le Règlement du Champ du monde / GP et en seconde ligne par la CTUS

**Commission Techniques des Chiens d'Utilité et Sports de la SCS**

Fritz Mauerhofer

Martina Preiser